



## Restaurant Scolaire « LA BONNE FOURCHETTE »

\*\*\*\*\*

Chers parents,

Pour la prochaine rentrée scolaire, le Restaurant Scolaire accueillera les enfants à partir du

**Lundi 2 SEPTEMBRE 2019**

Nous vous remercions de bien vouloir inscrire vos enfants **avant le 5 juillet 2018** afin de faciliter notre organisation.

### **Inscriptions :**

Les fiches d'inscriptions sont à déposer dans la boîte aux lettres de la cantine (située dans le hall de l'école) **jusqu'au mardi 5 Juillet**.

Si vous avez du retard pour la remise des inscriptions, vous pourrez les déposer à la Mairie de l'Aiguillon sur Vie.

### **Tarifs :**

Pour l'année 2019-2020, les tarifs sont fixés comme suit :

- Frais d'inscription : **1 €**
- Pour les enfants qui prennent **plus de 8 repas par mois** : **3.65 € Par repas (\*)**
- Pour les enfants qui prennent **moins de 8 repas par mois** : **4.05 € Par repas (\*)**

**(\*) Le prix du repas pourrait être augmenté au 01 janvier 2020 suite au bilan qui vous sera présenté à l'Assemblée Générale en novembre 2019.**

### **Présences :**

Tous les enfants inscrits à l'année doivent prendre impérativement leurs repas régulièrement sauf cas de maladie, vacances des parents.

#### **Enfants utilisant la cantine de façon permanente :**

Les enfants sont automatiquement inscrits en fonction du planning établis sur la fiche d'inscription, vous n'avez aucune démarche à faire sauf en cas d'absence.

#### **Enfants utilisant la cantine de façon occasionnelle :**

L'inscription des enfants doit se faire au plus tard la veille du jour de livraison, avant 9h00.

**Dans les 2 cas, voici le schéma d'appel pour prévenir le Restaurant scolaire d'une absence ou d'une inscription occasionnelle :**

Jour appel (Avant 9h00) :

Vendredi  
Lundi  
Mardi  
Jeudi

Jour présence cantine :

Lundi  
Mardi  
Jeudi  
Vendredi

***Restaurant Scolaire : 02.51.22.80.76 avant 9H00***

***(Laissez votre message sur le répondeur)***

**Ne seront considérées comme valides uniquement les demandes passées par ce flux.  
Toutes demandes passées auprès de l'école ou de la garderie ne seront pas prise en compte.**

## **Règlements :**

Les règlements peuvent se faire de trois façons différentes :

- Par prélèvement automatique autour du 15 chaque mois.
- Par chèque à l'ordre du restaurant scolaire « La Bonne fourchette »
- En espèces (L'appoint est obligatoire) nous ne rendons pas la monnaie.

**Les règlements doivent être remis dans la boîte aux lettres du restaurant scolaire dans le hall de l'école AVANT le 15 de chaque mois.**

Pour les familles souhaitant régler par prélèvements, nous vous demandons de bien vouloir joindre à votre fiche d'inscription **la demande d'autorisation de prélèvement dûment remplie et signée** ainsi que votre **Relevé d'identité bancaire**.

**Tout changement de numéro de compte bancaire en cours d'année doit nous être signalé.**

Tout rejet de prélèvement sera représenté le mois suivant majoré des frais bancaires (1€).

Pour tous paiements non encaissés :

- Première relance par courrier.
- Paiement d'une pénalité de 10€ auquel s'ajouteront des frais de retard (10% de la somme due).

## **Allergies alimentaires :**

Les enfants présentant une allergie alimentaire peuvent être acceptés au restaurant scolaire.

- Avec un panier repas fournis par la famille au tarif de 1€ par repas.
- Avec un repas spécifique fournis par le restaurant scolaire, le coût du repas pouvant varier.

**Un PAI devra alors être établi par le médecin scolaire.**

**Merci de remplir la fiche sanitaire (obligatoire).**

## **Règlement intérieur :**

Tous les enfants doivent impérativement **apporter une serviette de table marquée à leur nom** et respecter le **règlement intérieur de la cantine (à retourner signer avec l'inscription)**.

## **Visites :**

En cours d'année, la possibilité vous est offerte de venir voir comment se déroulent les repas des enfants. L'accès au restaurant scolaire vous est ouvert aux heures des repas (12h00/13h15).

Nous restons à votre disposition pour plus de renseignements complémentaires et suggestions que vous souhaiteriez nous soumettre.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous les enfants.

Le bureau

**Portes Ouvertes de la cantine (aux heures de l'ouverture de l'accueil périscolaire)  
Le vendredi 30 AOUT 2019 de 17h à 19h**

---

## **Mémo restaurant Scolaire « la bonne fourchette ».**

- Alexandra RABILLE (Présidente) : 06 86 44 33 72
- Gwénaëlle PENNEC (Trésorière) : 06 85 46 47 79 ou labonnefourchette@outlook.fr
- Florence BARRETEAU (Responsable de la cantine) : 02 51 22 80 76